

Nevers le, 27 janvier 2025

LE PRÉSIDENT

Madame Élisabeth BORNE
Ministre de l'Éducation Nationale,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,
110 rue de Grenelle
75 007 Paris.

Madame la Ministre,

Lors de votre venue dans la Nièvre le 31 mars 2023 en tant que Première Ministre, sur le thème de la jeunesse, vous aviez abordé le sujet sensible de la carte scolaire en précisant que vous souhaitiez « *changer de démarche sur ces fermetures qui sont annoncées quelques mois à l'avance...* » et vouloir « *une approche sur plusieurs années pour pouvoir anticiper, et partager en transparence avec les parents, les élus, afin de trouver des réponses adaptées* ».

Par un courrier du 30 mars 2023 signé par plusieurs maires dont les communes ont été touchées de plein fouet par les cartes scolaires successives, appuyé d'une motion prise à l'unanimité par les conseillers départementaux de la Nièvre, nous avons interpellé le ministre de l'Éducation nationale de l'époque sur la singularité rurale de notre département en lui exprimant notre volonté de mettre en pause la spirale infernale de la carte scolaire et d'expérimenter un « laboratoire de l'école rurale de demain ».

Si la proposition d'expérimenter collectivement ce laboratoire a été retenue par le ministre Pap N'DIAYE, passée au tamis des critères propres à l'Éducation nationale et renommée « Nièvre Terre d'ambition », force est de constater que l'histoire semble se répéter pour la carte scolaire actuellement en préparation.

Dans une logique qui n'obéit qu'à une mécanique comptable, sans concertation préalable, nous venons d'apprendre que le département de la Nièvre allait devoir rendre 9 postes d'enseignants dans le premier degré et l'équivalent de 10 postes dans le second degré.

Alors que la précédente carte scolaire a été vécue comme une véritable saignée avec 18 postes supprimés dans le premier degré, nous maintenons notre cri d'alarme collectif face à la surdité obstinée d'une nouvelle carte scolaire qui s'annonce une nouvelle fois difficile pour la rentrée 2025 – 2026.

Les normes à l'œuvre, qui régissent aujourd'hui les décisions de fermetures, d'affectations plurielles, de concentrations scolaires, ect. détricotent de facto le maillage territorial. Elles vont à l'encontre des objectifs poursuivis, tant sur le plan éducatif que sur le plan de l'attractivité des métiers de l'enseignement qui s'effrite.

Alors que la Nièvre ne perd plus d'habitants, quelle projection le gouvernement fait-il pour l'avenir de notre système éducatif et de nos territoires ruraux ? N'est-il pas temps de considérer que cette stratégie n'a plus d'avenir ?

Dès lors, élus de ce département, nous ne nous résignerons jamais à cet état de fait !

L'école est le cœur battant de nos villages.

Supprimer nos écoles, c'est contribuer au sentiment d'abandon et de déclassement que les dernières mobilisations du mouvement des Gilets jaunes ou des agriculteurs ont témoigné.

Nous considérons que cette hémorragie doit cesser dès maintenant, laissant place à plus de créativité et d'humanité plutôt qu'à la seule logique comptable.

Pour cela nous devons sortir des cadres traditionnels de pensée et d'exercice et maintenir un maillage éducatif de proximité, adapté à notre ruralité.

Aussi nous vous proposons de poursuivre le travail entrepris au titre de la démarche initiée avec le rectorat « la Nièvre Terre d'Ambition » avec, en préalable, le gel de toute fermeture de classes pour les trois prochaines années.

Vous remerciant de votre attention, veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sincères salutations.

A can,


Fabien BAZIN,
Président du Conseil Départemental de la Nièvre